

## Brève. Seconde exposition humaine vis-à-vis de larves du trématode *Alaria* sp. en France *Short item. Second human case of infection by Alaria sp. trematode larvae in France*

Isabelle Vallée (1) (isabelle.vallee@anses.fr), Sandrine Lacour (1), Pascal Boireau (1), Régine Martin Schaller (2)

(1) Anses, LNR « Parasites transmis par les aliments », Laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort.

(2) Direction départementale de la protection des populations du Bas-Rhin

**Mots clés :** *Alaria* sp., sangliers, émergence / **Keywords:** *Alaria* sp., boar, emergence

Quatre personnes ont consommé de la viande de sanglier suspectée d'être contaminée par le parasite trématode *Alaria alata* début 2011 dans le département du Bas-Rhin. Une larve du trématode *Alaria* sp. a en effet été identifiée sur un lot de 16 carcasses de sangliers lors de l'analyse réglementaire pour le diagnostic de la trichinellose. L'analyse a été effectuée début mars 2011 sur des prélèvements musculaires dont certains provenaient d'animaux chassés en janvier dernier et conservés congelés (congélation domestique supérieure à 10 jours). Ces sangliers provenaient de onze chasses différentes et il n'a pas été possible d'identifier individuellement la carcasse incriminée.

Dans le doute d'une exposition de ces quatre personnes au parasite, un traitement préventif leur a été proposé au CHU de Strasbourg selon les recommandations faites par le CNR *Trichinella* (Hôpital Cochin). D'autres personnes ont consommé de la viande issue de ce lot, mais le risque de contamination a été jugé négligeable car la viande était cuite à cœur.

### Épidémiologie d'*Alaria alata*

*Alaria alata* est un trématode dont le cycle parasitaire est complexe et comprend plusieurs hôtes. Les hôtes définitifs qui hébergent le stade adulte du parasite appartiennent à la famille des Canidae, principalement les renards, loups et chiens. Ces adultes produisent des œufs qui une fois expulsés par l'hôte définitif dans l'environnement se développent sous forme de miracidium infectant un premier hôte intermédiaire (mollusque d'eau douce) où ils se développent sous forme de furcocercaire. Ce stade larvaire va alors infecter un second hôte intermédiaire (amphibien) et se développer en mésocercaire. C'est ce dernier stade parasitaire qui infecte soit l'hôte définitif (continuité du cycle), soit un hôte surnuméraire dit paraténique, chez lequel la larve ne peut se développer en adulte et se comporte alors en larva migrants.

Les mésocercaires d'*A. alata* sont régulièrement identifiés sur les venaisons de sanglier en France depuis 2007, les premiers cas datant de 2004. L'émergence apparente de ce parasite chez le sanglier semble pour l'instant localisée principalement dans le nord-est du territoire (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace). Des pays comme l'Allemagne et la Croatie constatent actuellement la même émergence sur leur territoire dans les populations de sangliers.

Cette contamination représente la seconde exposition humaine en France en deux ans, la précédente ayant eu lieu en janvier 2010 dans le même département.

### Risque zoonotique lors de consommation de viande infestée ?

Le caractère zoonotique de l'espèce *A. alata* n'a pas été démontré, mais des cas de contaminations humaines par des espèces d'*Alaria* d'Amérique du Nord ont été rapportés suite à la consommation de cuisses de grenouilles infectées et consommées peu cuites. Les personnes contaminées ont pour certaines développées des troubles oculaires, respiratoires ou cutanés, mais dans un cas, une personne a développé un syndrome de coagulation intra-vasculaire disséminée provoquant son décès. Le risque concernant une contamination par *A. alata* reste difficile à évaluer, et dans ce contexte il convient d'observer des mesures sanitaires visant la protection du consommateur.

### Mesures sanitaires préventives mises en place

La recherche obligatoire de larves de *Trichinella* sur les carcasses de sangliers dans le cadre du contrôle officiel (passage en atelier de traitement, remise à un commerce de détail local) permet de révéler la présence du parasite *Alaria* sp. puisqu'il se localise également dans les muscles. La méthode de digestion artificielle de première intention pour *Trichinella* permet de fait l'isolement d'*Alaria* sp. Néanmoins, la taille d'*A. alata* étant supérieure à celle de *Trichinella*, les laboratoires agréés ayant identifié en première intention ce trématode doivent effectuer les analyses de seconde intention selon un protocole modifié proposé par le LNR « Parasites transmis par les aliments ». Lorsqu'une carcasse positive est identifiée, celle-ci est détruite. En revanche, lorsque l'identification individuelle n'est pas possible, le lot suspect doit être assaini par un traitement thermique : soit par congélation (-22 °C à cœur pendant au moins 10 jours), soit par la chaleur (71 °C à cœur, viande grise).

Des travaux dans le cadre d'une thèse sont en cours au Laboratoire de santé animale (Anses, Maisons-Alfort) pour caractériser les espèces hôtes intermédiaires du cycle parasitaire et notamment les mollusques afin de mieux comprendre les facteurs pouvant expliquer cette émergence dans les populations de sangliers.